

CONCOURS EDHEC - ADMISSION SUR TITRES

EN PREMIERE ANNEE

12 AVRIL 2010

EPREUVE DE SYNTHESE DE TEXTES

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 6

Aucun document ou matériel électronique n'est autorisé.

Vous réaliserez une note de synthèse sur la problématique dont les éléments sont fournis par les textes joints.

Vous en dégagerez le thème que vous annoncerez en début de copie.

Votre travail tiendra en **500 mots** (tolérance plus ou moins 10%).

Une synthèse doit être concise, objective et ordonnée. **Aucune appréciation personnelle n'est tolérée** (ce n'est pas une dissertation).

La logique dans l'ordonnement des idées, la qualité de l'expression, le soin dans la présentation et la correction dans l'utilisation de la langue française entrent dans les critères d'évaluation, outre naturellement la capacité à sélectionner les idées essentielles et à les relier entre elles.

Les abréviations sont tolérées (et comptent pour un seul mot) lorsqu'elles figurent dans les documents d'origine ou lorsqu'elles sont d'usage courant (CNRS, INSERM ...)

Les noms composés (Etats-Unis) comptent également pour un seul mot.

Les textes sont au nombre de 7 repartis sur 14 pages. (+2 pages de présentation. A vérifier lors de la remise du sujet).

Consignes

. *Ecrivez sur chaque ligne : pas d'interligne*

. *Vérifiez que vous avez bien reporté votre numéro de candidat sur la copie*

A l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu sous peine d'élimination, de remettre au surveillant une copie (même blanche, qui sera alors signée). La seule responsabilité du candidat est engagée dans le cas contraire et pourra entraîner son exclusion du concours. Tout candidat sortant avant la fin des épreuves doit obligatoirement remettre le sujet en même temps que sa copie.

LISTE DES DOCUMENTS

- PP 1-2 L'égalité des chances contre l'égalité
- PP 3-4 Comment on empêche les enfants de pauvres d'accéder à l'élite
- PP 5 Les quotas de boursiers menacent l'équité
- PP 6-7 Grandes écoles : la fin des privilèges
- PP 8-10 Interview : Walter benn michael, auteur de « La diversité crée l'illusion de l'égalité »
- P 11-12 Ecole : l'échec du modèle français d'égalité des chances
- P 13-14 La « diversité » contre la promotion sociale

N.B. Toute coquille ou erreur orthographique est sous la responsabilité des éditeurs des textes mis en annexe.

CES ARDENTS CHAMPIONS DES PRIVILEGES...

L'égalité des chances contre l'égalité

Par ALAIN BIHR ET ROLAND PFEFFERKORN

Professeur de sociologie à l'université de Franche-Comté.
Université des sciences humaines de Strasbourg.

Depuis la révolution de 1789, l'énoncé « Liberté, égalité, fraternité » a sa place sur le fronton des écoles françaises. Le deuxième terme de cette trinité républicaine a été soumis à une offensive généralisée au cours des années 80 et 90 sous couvert de critique de l'égalitarisme. Alors que les inégalités sociales prospéraient, que les « nouveaux pauvres » et les « yuppies » faisaient leur apparition et que l'égalité entre hommes et femmes tardait à se concrétiser (1), l'idée chère à Jean-Jacques Rousseau était remise en question.

Certains ont tenté, en vain, d'y substituer la notion plus vague d'équité. Par exemple, en France, l'essayiste Alain Minc, relayé par de nombreux magazines écrits et audiovisuels, chercha, avec d'autres, à se débarrasser de ce qu'il appelait la « *vieille réponse égalitaire traditionnelle* ». Cet auteur est allé jusqu'à s'en prendre, dans un rapport officiel, aux smicards, dont les revenus auraient à ses yeux progressé trop vite entre 1974 et 1994 (2). Pourtant, pendant la période considérée, leur niveau de vie avait augmenté moins vite que celui de la moyenne des salariés (respectivement + 40 % et + 60 %), et nous n'évoquerons pas la progression des revenus des détenteurs de capital. Cette offensive s'accompagnait d'une valorisation des « gagnants ».

Incroyable gâchis

La défense des inégalités au sein de la société a été construite par différents courants idéologiques, chacun apportant sa pierre à l'édifice. Elle s'articule autour de trois thèmes principaux.

L'égalité serait tout d'abord synonyme d'uniformité. L'inégalité est alors défendue au nom du droit à la différence, au prix d'une double confusion, entre égalité et identité d'une part, entre inégalité et différence de l'autre.

De surcroît, l'égalité serait synonyme d'inefficacité. En garantissant à chacun une égale condition sociale, elle démotiverait les individus et ruinerait les bases de l'émulation et de la concurrence. Elle serait donc contre-productive, tant pour l'individu que pour la collectivité. Les inégalités profiteraient en définitive à tout le monde, aussi bien aux « perdants » qu'aux « gagnants ». Telle est, par exemple, la position de Friedrich Hayek et de ses épigones. De manière analogue, la *Théorie de la justice*, de John Rawls, permet de justifier toute inégalité du moment qu'elle est censée améliorer le sort des plus défavorisés.

Le discours inégalitariste se replie, en troisième lieu, sur son argument majeur : l'égalité serait synonyme de contrainte, d'aliénation de la liberté, notamment en portant atteinte au « libre fonctionnement du marché ». Elle conduirait inévitablement à ouvrir la voie aux pires enfers totalitaires.

Cette argumentation est pourtant bien fragile. Contrairement à ce qu'affirment ces critiques, l'égalité n'implique pas l'identité (ou l'uniformité), comme l'inégalité ne garantit pas la différence. Par exemple : les inégalités de revenus produisent des couches sociales au sein desquelles les individus sont prisonniers d'un mode de vie, qu'ils sont plus ou moins tenus de suivre, pour « être (et rester) à leur place ». Inversement, l'égalité des conditions sociales peut ouvrir à chacun de multiples possibilités d'action et d'existence, qui seraient plus favorables à l'affirmation des singularités.

De plus, l'efficacité capitaliste a son prix, et il est de plus en plus lourd, du gaspillage des ressources naturelles à celui des richesses sociales. Les inégalités produites par le marché entraînent en effet un incroyable gâchis. Mesure-t-on cette formidable dilapidation de richesse sociale que constituent le chômage et la précarité de masse ? L'efficacité économique de la société ne serait-elle pas supérieure si était utilisée la force de travail des millions de personnes affectées par le chômage et le sous-emploi ?

Enfin, l'inégalité opprime. Quelle est la liberté du chômeur de longue durée, de la travailleuse à temps partiel contraint, du smicard, du sans-logis ou de l'illettré, de celui qui meurt à trente ou quarante ans d'un accident du travail ou dont la vie est abrégée par l'usure au travail ?

La seule liberté que garantisse l'inégalité, c'est la faculté pour une minorité de s'arroger des privilèges matériels, institutionnels et symboliques au détriment de la majorité.

En France, plus de cinq ans après la campagne électorale du candidat Jacques Chirac, axée sur la fracture sociale et la nécessité de sa réduction, et grâce au mouvement social de novembre-décembre 1995 et au changement de climat idéologique qu'il a rendu possible, les attaques contre l'égalité se font désormais moins grossières. Elles empruntent des chemins détournés, en ajoutant systématiquement au mot égalité un qualificatif qui atténue ou altère sa portée.

L'expression d'inspiration libérale « égalité des chances » tend ainsi à remplacer le mot égalité. Certes, cette expression était déjà utilisée dans les années 60, mais elle restait, pour l'essentiel, cantonnée aux débats qui traversaient la sociologie de l'éducation, à travers la question : l'école contribue-t-elle à égaliser les chances d'accès à une carrière correspondant au talent ou à la vocation de chacun, à maintenir ou à renforcer les inégalités ? Si les sociologues s'opposaient vivement sur les mécanismes générateurs de ces inégalités et sur les interprétations théoriques, ils s'accordaient néanmoins très largement sur les faits, à savoir que l'école ne diminuait pas globalement les inégalités de chances d'accès à tel ou tel destin, la reproduction sociale l'emportant très largement sur la mobilité.

Cette notion d'« égalité des chances » n'équivaut pourtant ni à l'égalité des résultats ni à l'égalité de condition. Mais pour de nombreux locuteurs elle désigne implicitement l'égalité tout court, sans qualificatif. Son usage systématique par les dirigeants politiques, quelle que soit au demeurant leur couleur, ou par la presse, y compris celle de gauche, voire de la gauche de la gauche, produit bien un effet insidieux (3).

En effet, l'« égalité des chances » au départ permet de justifier l'inégalité des résultats. A l'école, où elle relève du mythe ou de la mystification, elle permet en particulier de justifier, au bout du compte, des inégalités bien réelles.

C'est un pas que n'hésite pas à faire le premier ministre britannique, M. Anthony Blair, quand il avalise l'idée que les plus démunis seraient finalement responsables de leur situation, et donc de leur infortune ; ou le chancelier allemand, M. Gerhard Schröder, quand il proclame : « *Je ne pense plus souhaitable une société sans inégalités... Lorsque les sociaux-démocrates parlent d'égalité, ils devraient penser à l'égalité des chances et pas à l'égalité des résultats.* »

Une hiérarchie sociale

Ce glissement contribue à un véritable retournement sémantique. Le procédé n'est cependant pas nouveau. Dans son message au peuple français du 11 octobre 1940, après avoir fustigé « *les faiblesses et les tares de l'ancien régime politique* », le maréchal Philippe Pétain préconisait déjà le remplacement des principes égalitaires inspirés par Jean-Jacques Rousseau par l'idée d'égalité des chances : « *Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle des hommes mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des "chances", données à tous les Français de prouver leur aptitude à servir... Ainsi renaîtront les élites véritables que le régime passé a mis des années à détruire et qui constitueront les cadres nécessaires au développement du bien-être et de la dignité de tous* (4). » Pour Pétain, il s'agissait alors de renouveler les élites et de rompre avec certains aspects de la III^e République tout en prolongeant les discriminations et le scientisme républicains.

Certes, de nos jours, l'expression « égalité des chances » renvoie plus banalement à la conception libérale anti-égalitaire ou à sa variante dite sociale-libérale. Il n'en reste pas moins qu'elle permet de diluer et de dénaturer l'idée d'égalité, à la fois comme réalité et comme horizon.

Car là où il y a égalité, par définition il n'y a pas besoin de chance ; et là où il y a chance, il n'y a pas égalité, mais hasard, gros lot ou lot de consolation... Le mot chance ne renvoie-t-il pas au monde de la loterie, un monde où l'on parie ? Un monde où quelques-uns gagnent... et où la plupart perdent ?

(1) Cf. sur ces points nos ouvrages : *Déchiffrer les inégalités*, Syros, nouvelle édition 1999, et *Hommes-femmes, l'introuvable égalité*, L'Atelier, Paris, 1996.

(2) Cf. *La France de l'an 2000*, éditions Odile Jacob, Paris, 1994. Les chiffres cités dans cet ouvrage à propos de la progression du niveau de vie des smicards étaient inexacts.

(3) A titre d'exemple, lire en particulier le dossier publié par l'hebdomadaire *Rouge* du 4 mai 2000 sous le titre : « Lutter pour l'égalité des chances ».

(4) Cité par René La Borderie, « 60 années d'égalité des chances, 60 années d'inégalité des résultats », *L'Ecole émancipée*, Paris, n° 6, janvier 2000.

Comment on empêche les enfants de pauvres d'accéder à l'élite

LAURENT LAFFORGUE ET MICHEL SEGAL; LAURENT LAFFORGUE EST MATHÉMATICIEN, LAURÉAT DE LA MÉDAILLE FIELDS, COAUTEUR DE « LA DÉBÂCLE DE L'ÉCOLE, UNE TRAGÉDIE INCOMPRISSE », ÉDITIONS F.-X. DE GUIBERT, 2007. MICHEL SEGAL EST PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES EN COLLÈGE, AUTEUR D'« AUTOPSIE DE L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE », ÉDITIONS AUTRES TEMPS, 2008.

12 février 2010

LAURENT LAFFORGUE ET MICHEL SEGAL

Choquées, indignées, écoeurées sont les belles âmes par la déclaration de Pierre Tapie mettant en garde contre la baisse de niveau qu'entraînerait un quota de 30 % de boursiers à l'entrée des grandes écoles.

Boursiers ou non, cela fait déjà des années que se profile le spectre de la baisse du niveau d'exigence dans nos grandes écoles. Celles-ci étant soumises à une concurrence mondiale, s'inquiéter de la qualité du recrutement est une préoccupation pour le moins légitime, surtout si l'on souhaite que la France continue de compter parmi les pays les plus riches.

Hormis cela, la question est de savoir pourquoi les enfants de pauvres ne parviennent plus à se hisser vers un enseignement supérieur d'excellence, alors que c'était le cas jusque dans les années 1970, où il n'était nul besoin de quotas pour obtenir des statistiques incomparablement meilleures qu'aujourd'hui. La réponse a trois versants : collège unique, réussite de tous et objectifs de réussite au baccalauréat.

A la différence de celui des grandes écoles, le problème du collège unique intéresse peu d'intellectuels parce que c'est surtout un problème pour les pauvres. Faut-il rappeler cette évidence, il y a dans les quartiers difficiles beaucoup plus d'élèves en difficulté de travail, de compréhension et de comportement que dans les quartiers où vivent les belles âmes qui s'indignent que cette réalité soit énoncée. Dans tous ces quartiers difficiles, les bons élèves sont laminés par les plus faibles, qui, submergés par leurs difficultés, font sans cesse reculer le niveau des attentes des enseignants, et tirent en arrière des classes entières, des établissements entiers. Mais c'est sur ceux-là que se règlent les programmes car le souci du ministère est d'obtenir coûte que coûte un certain taux de réussite au baccalauréat. Il y a quelques décennies, les bons élèves pauvres étaient entraînés à l'exigence et accédaient en bon nombre à des enseignements d'excellence qu'ils étaient parfaitement capables de suivre. Ils s'en voient aujourd'hui structurellement empêchés par le principe d'un enseignement unique pour tous : par nécessité, l'exigence est alors bannie des programmes et interdite dans les pratiques de classe. Les élèves doués et travailleurs issus de milieux modestes, que nous voyons tous les jours dans les classes, n'auraient besoin, pour réussir selon leur mérite, ni de quotas ni de concours adaptés à leur origine sociale, mais seulement d'un peu d'ambition de la part de l'école. Hélas ! Le ministère et ses belles âmes ne l'entendent pas de cette oreille et imposent la « réussite de tous », c'est-à-dire de personne. Chaque année, les programmes sont allégés et le niveau n'en finit pas de baisser, entraînant dans sa chute tous les enfants pauvres doués pour les études, en ne les éduquant pas dans le désir de perfection, d'effort, de travail et d'exigence vis-à-vis de soi. N'ayant rien appris de tout cela pendant leur enfance et leur adolescence, ceux-là, qui auraient pu devenir des étudiants brillants, sont détruits par cette école qui les laisse stagner dans la facilité, la passivité et l'ennui. Comme si cela ne suffisait pas, pour enraciner le collège unique, le gouvernement vient d'en créer son prolongement : le lycée unique. (Le candidat Sarkozy n'avait-il pas promis de mettre fin au collège unique ?) Comme pour afficher son irresponsabilité, le gouvernement se vante d'avoir imaginé sa réforme en écoutant les préconisations des enfants. Il tente un rééquilibrage en cherchant à supprimer la réputation d'excellence de la filière S. C'est vouloir éliminer la dernière chance que les pauvres pouvaient encore saisir pour échapper au massacre, car le regroupement des bons élèves est la meilleure façon de parvenir à un renouvellement des élites, à un rééquilibrage des classes sociales. Il faut s'attendre à ce que la situation empire et il n'y aura bientôt plus que des relèvements du seuil des revenus pour augmenter le nombre de boursiers. Que des filières sélectives dès le collège représentent la seule chance de justice sociale, les gouvernements refusent obstinément de l'admettre. Mais c'est justement dans de telles filières que les enfants pauvres dotés de bonnes capacités scolaires peuvent améliorer encore ces capacités, être stimulés, se cultiver davantage, chercher au fond d'eux-mêmes de nouvelles ressources et parvenir à l'excellence. Tout cela, contrairement

aux autres, ils ne peuvent l'acquérir qu'à l'école. L'enseignement secondaire est devenu un tel havre d'oisiveté et de médiocrité que l'exigence et l'ambition ne peuvent plus être transmises que dans le milieu familial, ce qui explique pourquoi aujourd'hui, seuls les enfants de classes socioculturellement élevées peuvent parvenir aux grandes écoles.

C'est parce que toutes les réformes, du collège unique de 1975 au lycée unique de 2009, ont été programmées pour éradiquer toute exigence à l'école, que les enfants de familles défavorisées ont été chassés de l'enseignement supérieur d'excellence.

Nos princes ont beau jeu de s'indigner de l'idée que la mise en place de quotas ferait encore baisser le niveau des grandes écoles. Non seulement c'est une réalité, mais ils en sont les artisans.

Les quotas de boursiers menacent l'équité

Caroline De Malet; cdemalet@lefigaro.fr

MONIQUE CANTO-SPERBER

28 janvier 2010

(c) Copyright 2010 Le Figaro.

La directrice de l'École normale supérieure considère qu'il y a d'autres moyens que les quotas de boursiers dans les grandes écoles pour donner ses chances à tous. À l'École normale supérieure, un service à part entière regroupe des ressources et des personnels affectés aux actions menées en faveur de l'« ouverture sociale ». Chaque année, une soixantaine de normaliens, littéraires et scientifiques, font du tutorat dans des lycées de banlieue parisienne et de petites villes de province pour aider des élèves qui souhaitent s'investir dans leurs études. Sur la centaine d'élèves en tutorat, nombreux sont ceux qui ont été admis en classes préparatoires. 21 % des élèves aujourd'hui à l'école sont boursiers et ce nombre ira en augmentant encore dans les années à venir. Parmi les autres, nombreux sont ceux d'origine parfois très modeste.

Et pourtant, le fait est là, désolant : il y a moins de boursiers admis à l'ENS par le concours qu'il y en avait en 1960, en dépit du fait que l'enseignement s'est démocratisé et que les bourses d'études sont plus nombreuses.

On nous reproche de sélectionner nos élèves sans tenir compte de leur origine sociale. C'est exact. Nous recrutons à partir d'un concours dont l'écrit est anonyme et où seules comptent les notes obtenues. Ce n'est pas seulement l'origine sociale des candidats qui est ainsi ignorée, c'est aussi leur sexe, et même leur âge, dans la limite de validité de la candidature. C'est le principe du concours dit républicain : on juge des performances sans rien savoir du candidat, sans faire de discriminations, conformément au principe d'équité ayant présidé à la mise en place de ces concours. Comment pourrait-il en être autrement ? Des milliers de candidats, moins de deux cents reçus. Avec une si faible proportion d'admis, l'équité n'est possible qu'à cette condition.

Les concours de ce type, en phase avec la méritocratie républicaine, se pratiquent en France depuis plus d'un siècle. Rien n'est immuable, assurément, et l'on pourrait y renoncer. Dès que les grandes écoles se mettront à recruter leurs élèves en tenant compte aussi de ce qu'ils sont, elles feront alors comme dans presque tous les pays du monde : non plus sélectionner les élèves, mais les choisir individuellement en fonction de leurs talents scolaires, certes, mais aussi de l'origine sociale, voire de la personnalité. C'est possible, peut-être avantageux, mais c'est une décision qui ne peut être prise dans la hâte et la surenchère pour afficher un objectif de 30 % de boursiers dans les grandes écoles. C'est tout le modèle de recrutement des filières supérieures sélectives à la française, sans parler du recrutement des professeurs et de beaucoup des fonctionnaires, qu'il faudrait alors remettre en cause.

Pourquoi rendre les grandes écoles responsables d'une situation désolante, qu'elles n'ont pas créée, dont elles ne sont pas responsables, que leurs concours ne font que révéler et qui se joue bien avant l'admission en classes préparatoires, au lycée, au collège, à l'école primaire ? Apprendre sérieusement aux élèves, surtout les plus modestes, l'orthographe, la grammaire, la maîtrise de la langue et les connaissances de base, n'est-ce pas le meilleur moyen de les mettre sur la voie de la réussite aux concours ?

Si l'on veut que l'ENS recrute plus d'élèves boursiers, que l'on augmente ses promotions (comme l'École polytechnique en 1981, et conformément aux recommandations du rapport Attali) et qu'on reconnaisse sa procédure d'admission sur dossier, tenant compte du parcours du candidat. Encore faut-il que ce dernier ait acquis le niveau de formation que le concours ne fait que tester. D'où la nécessité d'agir en amont, en aidant activement les jeunes qui le souhaitent à se préparer aux concours. Parmi les lycéens aujourd'hui en tutorat avec nos élèves, certains seront admis à l'ENS. Il y a d'autres moyens que les quotas ou les filières séparées pour donner de vraies chances aux élèves qui ne les ont pas eues auparavant. Ce chemin se construit, il ne se décrète pas.

Enquête

Grandes écoles : la fin des privilèges

Par Clarisse Jay
21 janvier 2010
(c) 2010 La Tribune.

En prenant position contre les quotas de boursiers dans les grandes écoles en décembre dernier, la conférence des grandes écoles a cassé pour un temps une belle dynamique de communication. Depuis un an, il n'est pas un de ces établissements d'élite qui n'ait communiqué sur ses initiatives en ouverture sociale. Une dynamique impulsée par le président de la République qui fixait fin 2008 l'objectif de 30 % de boursiers en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Mais depuis le début de l'année, le débat s'est déplacé sur le taux de boursiers dans les grandes écoles, après que Valérie Pécresse a fixé à son tour en novembre l'objectif de 30 % dans les grandes écoles.

Du coup, la ministre de l'Enseignement supérieur, feignant de mettre la pression sur les grandes écoles, a « enrichi » lundi les mesures déjà annoncées en novembre 2009 pour atteindre cet objectif mais sans remettre foncièrement en cause leur système : création d'internats d'excellence, participation de toutes les grandes écoles aux « Cordées de la réussite » (partenariats entre établissements d'enseignement supérieur et lycées situés en zone prioritaire), création d'ici à 2011 de 100 nouvelles classes prépas (prépas à la prépa, techno...), généralisation de la gratuité des concours, examen des épreuves de concours socialement discriminantes, développement des admissions parallèles, de l'apprentissage et de filières d'excellences technologiques. Des mesures pour la plupart déjà préconisées par le rapport rendu en 2009 par le commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances, Yazid Sabeg.

Pour autant, la focalisation du débat sur le taux de boursiers pose problème. « On agite là un rideau de fumée sur un sujet de fond : la vraie démocratisation de l'enseignement supérieur ne se résume pas au taux de boursiers ! s'insurge Bertrand Monthubert, secrétaire national du PS à l'Enseignement supérieur et à la Recherche. D'ailleurs, les classes préparatoires ne comptent toujours que 15 % d'enfants d'ouvriers et d'employés contre 36 % pour la population... » « Le taux de boursiers est un indicateur grossier. Mais on doit l'accepter car c'est le plus simple, le plus connu et permet de mettre les choses en route », concède Marion Guillou, présidente du conseil d'administration de Polytechnique, qui lui préfère aussi la prise en compte des catégories socioprofessionnelles (1 élève de Polytechnique sur 2 est enfant d'enseignant).

À cela s'ajoutent les inégalités territoriales et l'évolution du contexte économique et social de la France. Polytechnique, dont les frais de concours sont déjà gratuits pour les boursiers, n'en compte que 11 %. Mais elle accompagne des lycéens défavorisés dans le cadre du programme « Une grande école : pourquoi pas moi ? » (lancé par l'Essec) et de missions de tutorat afin de les inciter à poursuivre des études supérieures. Fin 2009, l'école a décidé d'augmenter les places réservées aux filières technologiques (15 seulement) et d'élargir l'accès pour les universitaires. L'école a aussi commencé à travailler sur les épreuves de ses concours. Or, note Marion Guillou, il s'avère que « toutes les épreuves discriminent de manière identique. Mais on continuera à chercher les biais identifiants ». Cependant, le général Xavier Michel, directeur général de l'X, estime possible « d'atteindre les 30 % de boursiers d'ici cinq à dix ans ».

Une position qui n'est pas du goût de Yazid Sabeg, qui compte d'ailleurs envoyer prochainement à Nicolas Sarkozy des propositions pour qu'aucune école ne se soustraie à l'objectif à trois ans de l'État. De son côté, Patrick Chedmail, directeur de Centrale Nantes (23 % de boursiers), tient à relativiser la situation : « On pointe souvent du doigt quelques grandes écoles comme HEC ou Polytechnique mais la réalité est moins catastrophique qu'on ne le dit. » L'école participe depuis trois ans au projet Brio qui consiste à accompagner cette année 140 lycéens défavorisés, pendant deux ans. « Sur les 37 jeunes de la promotion 2007, 30 ont suivi des études supérieures, dont 12 en classes prépas. »

Mais le pionnier en la matière est sans doute Sciences po Paris, dont les conventions éducation

prioritaire (CEP) ont été surmédianisées. Une publicité qui a le mérite de mettre en avant les parcours de réussite et de lutter contre l'autocensure. Depuis 2001, l'école recrute sans concours des élèves issus de lycées ZEP. Ils sont aujourd'hui 126 contre 17 en 2011. Pour autant, si son patron Richard Descoings se dit contre la « sacralisation du concours », il ne l'a pas encore entièrement supprimé. Car l'élite, au-delà de son discours d'ouverture sociale, ne compte pas perdre de sitôt ses privilèges. Thomas Sorreda, étudiant de l'ESCP Europe, originaire de Vitry et qui prépare un mémoire de recherche sur l'égalité des chances, se fait peu d'illusions. « Dans les écoles, les étudiants favorisés ne se mélangent pas aux autres et peu sont volontaires pour participer aux actions dans les lycées [Ndlr : l'ESCP a mis en place deux Cordées de la réussite]. »

En fait, il faut surtout « aller chercher les bacheliers technologiques, élargir le vivier et amener 500.000 jeunes de plus dans l'enseignement supérieur », prône Yazid Sabeg. Par ailleurs, cantonner le débat aux grandes écoles, qui ne forment que 10 % des 2,2 millions d'étudiants français, est révélateur d'un système français particulier qui ignore la qualité de ses universités qui, elles, accueillent l'essentiel de la massification des effectifs mais peinent aussi à égaliser les chances sur le long terme.

Enfin, toutes ces mesures consistent à ne traiter les faiblesses du système qu'en fin de course et sont donc en ce sens un aveu d'échec. « Le problème de l'égalité des chances est celui de l'Éducation nationale avant tout. Il se joue dès la maternelle. La politique de masse casse les élèves », pointe Frédérique Alexandre-Bailly, doyenne du corps professoral de l'ESCP Europe. Yazid Sabeg n'hésite d'ailleurs pas à parler de « tri » plutôt que de « sélection », en fonction de la « dotation sociale et culturelle de départ », de l'offre scolaire disponible et de l'environnement social et culturel : « Face au déterminisme social, je ne crois pas au principe d'égalité des chances. Il faut reconnaître les inégalités structurelles. Or, pour des raisons philosophiques, on n'ose pas franchir cette étape et, au nom de la République, on devient injuste ! » n

Face à la massification des effectifs, le système éducatif peine à égaliser les chances. Le taux de boursiers a relancé le débat sur la diversité sociale, qui fait prudemment son chemin dans les filières élitistes. De Polytechnique à HEC, état des lieux.

Walter benn michaels

Entretien réalisé par Ixchel Delaporte

Traduction et remerciements à Hervé Fuyet, Janine Lazorthes et Emmanuelle Legrand

22 mars 2010

Copyright 2010 l'Humanité All Rights Reserved

Ce professeur de littérature à l'université de l'Illinois, à Chicago, est l'auteur d'un livre intitulé *la Diversité contre l'égalité* (1). D'après lui, la promotion de la diversité ethnique, tant vantée par Nicolas Sarkozy, ne vise qu'à masquer les inégalités sociales.

Plusieurs débats ont surgi récemment en France autour des statistiques ethniques, des quotas de 30% de boursiers pour les grandes écoles et plus largement autour du débat sur l'identité nationale... Pensez-vous qu'ils s'inscrivent dans un mouvement d'évitement des questions sociales?

Walter Benn Michaels. Chacun de ces débats est un peu différent, mais je pense qu'il est juste de dire, non pas tant qu'ils évitent la question des inégalités, mais qu'ils posent la question en des termes qui confortent la légitimité du néolibéralisme contemporain. Le débat sur les statistiques ethniques en est une parfaite illustration. Il est assez clair que si vous voulez mesurer le degré de discrimination, ces chiffres peuvent avoir leur utilité. Mais il est également assez évident qu'une fois que vous aurez commencé à penser que la discrimination est le problème principal, vous aurez alors renoncé à l'idée d'une plus grande égalité entre les riches et les pauvres. Voici un exemple pour illustrer mon propos. Aujourd'hui aux États-Unis, nous nous inquiétons du fait que nos statistiques ethniques montrent – sans aucun doute à cause du racisme actuel et comme conséquence du racisme passé – que les Noirs sont surreprésentés parmi les chômeurs. Le taux de chômage global aux États-Unis est d'environ 10%, Mais il est plus élevé chez les Noirs. Il est en revanche inférieur pour les Asiatiques et les Blancs. Quelle serait la solution au problème? Une économie dans laquelle plus de Noirs auraient un emploi, tandis que moins de Blancs et d'Asiatiques en auraient un? Ce serait en effet une manière de régler le problème de la discrimination. Pour autant, cela ne changerait bien entendu rien au problème du chômage en tant que tel, et cela ne ferait que réagencer les couleurs parmi les chômeurs. Le débat sur les statistiques ethniques a ceci de commun avec celui sur l'identité nationale que, du point de vue des inégalités économiques, peu importe qui est gagnant. L'égalité est toujours perdante.

La «diversité», valeur américaine par excellence, a-t-elle une filiation historique avec l'idée de ségrégation raciale?

Walter Benn Michaels. L'attrait que suscite la diversité aux États-Unis pourrait s'analyser en partie comme une réaction à notre longue histoire liée à l'esclavage, puis à la ségrégation raciale. Mais la montée du néolibéralisme dans les années soixante-dix (la mobilité accrue des capitaux et la mobilité de la main-d'œuvre qui y est liée) joue un rôle encore plus important. C'est pourquoi, quoi qu'en pensent les politiciens, les hommes d'affaires apprécient toujours la diversité. C'est ainsi qu'ils parviennent à organiser une main-d'œuvre multiethnique. Cela dit, le néolibéralisme ne produit pas uniquement cette main-d'œuvre, il génère aussi des inégalités économiques accrues. La diversité est aussi une façon de gérer cet inconvénient. Lorsque l'écart entre les riches et les pauvres se creuse, la diversité permet de créer l'illusion de la méritocratie. Nous pouvons ainsi nous convaincre que si les riches ne sont pas tous des hommes blancs, cela veut dire qu'ils méritent leur fortune, parce que ni le racisme ni le sexisme n'auront joué un rôle dans l'acquisition de leur richesse.

Dans quelles circonstances la diversité s'impose-t-elle en France?

Walter Benn Michaels. La France est différente des États-Unis, car elle a connu moins d'immigration et n'est pas aussi inégalitaire. Néanmoins, elle est devenue beaucoup plus inégalitaire qu'elle ne l'était par le passé. En 1997, le niveau de vie des 10% des plus pauvres s'élevait à 34 888 euros de moins que celui des 10% les plus riches. En 2007, cet écart avait atteint les 43 080 euros. Ainsi, il arrive en France ce que nous avons également constaté aux États-Unis et au Royaume-Uni: plus les

inégalités augmentent, plus les élites ont besoin de les justifier au lieu de les atténuer. Chaque fois que l'on regarde Yazid Sabeg (chef d'entreprise, commissaire à la diversité et à l'égalité des chances – NDLR), on est censé voir en premier l'image d'un homme riche qui mérite son argent, puis, ensuite, la promesse de voir tous les gens riches mériter leur argent si nous parvenons simplement à nous débarrasser du racisme et à avoir un plus grand nombre de Yazid Sabeg, y compris des Sabeg femmes.

Vous dites que l'envers du racisme, c'est la diversité. Pourquoi?

Walter Benn Michaels. Il y a trois manières de réfléchir à la notion de race. La première consiste à croire que les races sont différentes et que certaines sont supérieures à d'autres. La deuxième consiste à penser que les races sont différentes mais égales. La dernière consiste enfin à nier qu'il existe des races. Du point de vue de la biologie, cette dernière conception est maintenant largement acceptée, ce qui explique pourquoi la race est parfois considérée comme étant une construction sociale. Sartre illustra cela de façon mémorable, il y a longtemps, quand (en parlant de race et non de religion), il écrivit que «le juif est un homme que les autres tiennent pour juif». Ce qui, si cela est vrai, signifie (encore une fois, en laissant de côté la religion) qu'il n'existe pas de juifs, qu'il n'existe pas de race noire ou de race blanche. Il y a seulement des gens avec des couleurs de peau différentes, comme il y a des gens petits et d'autres grands, ou des gens intelligents ou d'autres qui le sont moins. Bien entendu, Sartre fut réticent à accepter cette conclusion, tout comme la majorité des gens l'ont été. Ainsi, les partisans de la diversité s'accrochent aux vieilles catégories raciales, mais les définissent comme des cultures plutôt que comme des races. En fait, aux États-Unis, le terme de culture, qui a été utilisé dans un sens contraire à celui d'une race, l'est désormais comme un synonyme de race. Le multiculturalisme ne se réfère pas au fait que les gens ont des goûts différents en musique ou même qu'ils ont des convictions différentes sur la question de savoir si Jésus est mort pour leurs péchés. Cela signifie que les gens ont des couleurs de peau différentes. Ainsi, quand un collègue noir et moi allons dîner au restaurant et que nous parlons des livres que nous avons lus, des équipes de sports que nous supportons, et des opinions politiques que nous partageons, en dépit du fait que nous appartenons à exactement la même culture, nous sommes un brillant exemple de multiculturalisme, de la différence de couleur de peau que la diversité nous pousse à valoriser et à respecter. De plus, non seulement nous appartenons à la même culture, mais nous appartenons aussi à la même classe. C'est parfaitement évident lorsqu'on se compare au serveur qui nous apporte notre repas et qui gagne un cinquième de ce que nous gagnons, ou au voiturier qui gare notre voiture et qui gagne le dixième de notre salaire. La notion de diversité nous impose de respecter les différences. Mais les différences n'ont rien à voir avec la couleur de la peau ou la culture, ce sont des inégalités économiques, celles qui concernent l'argent, et elles ne sont pas respectables.

Vous expliquez les étapes qui ont permis l'acceptation progressive des inégalités comme une donnée à prendre en compte mais pas forcément à combattre. La discrimination positive fait partie de ces étapes. Comment fonctionne-t-elle?

Walter Benn Michaels. Le grand attrait de la discrimination positive ne réside pas tant dans la solution qu'elle offre que dans le diagnostic du problème qu'elle établit. Le diagnostic est que nos élites ne sont pas véritablement méritocratiques, compte tenu de la discrimination contre les femmes et les personnes de couleur. Et bien sûr, la solution – la discrimination positive en faveur des femmes et des personnes de couleur – soulève immédiatement la critique selon laquelle il s'agit juste d'une autre forme de discrimination, cette fois contre les hommes blancs. Finalement, chacun en arrive à accuser l'autre de racisme et de sexisme, et personne n'a alors à se préoccuper des lourds mécanismes de redistribution qui seraient nécessaires si l'on souhaitait obtenir une élite véritablement méritocratique.

Comme le suggère votre question, du moins aux États-Unis, les élites elles-mêmes ont généralement soutenu la discrimination positive. Apparemment, les enfants issus de familles riches, fréquentant pour la plupart les meilleures universités du pays, assument beaucoup plus facilement les privilèges que leur confère leur fortune que des privilèges découlant de l'appartenance ethnique. Et, bien sûr, nous commençons à observer le même phénomène chez les dirigeants d'entreprise français, qui sont des fervents partisans de la diversité, ils ne veulent pas seulement être riches mais aussi se sentir vertueux.

Pour vous, il n'existe aucune contradiction entre la perpétuation des élites et leur diversification...

Walter Benn Michaels. Le débat sur les grandes écoles est intéressant parce que l'objectif des 30% de boursiers est justifié par le souci de l'égalité et de la diversité. Or, il est assez évident que ces deux concepts n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Un étudiant noir et pauvre entrant à HEC, par exemple, n'aura pas envie de perdre sa «négritude», c'est sa pauvreté dont il veut se débarrasser. Ainsi,

l'admission d'un plus grand nombre d'étudiants pauvres ne contribue pas en soi à la diversité. Et encore moins à l'égalité. De plus en plus, en France, comme aux États-Unis, le débat porte essentiellement sur la nature de l'élite, alors que le vrai débat devrait plutôt porter sur la nécessité ou non d'avoir une élite. Le mois dernier, Alain Minc et François Pinault soutenaient, dans une tribune, l'initiative de 30% de boursiers, faisaient remarquer que «naturellement», ils ne niaient pas que «pendant des décennies» le mode actuel de sélection avait bien fonctionné et fourni à «l'économie française des gestionnaires et des ingénieurs d'un excellent niveau international». Leur idée est simplement qu'en peaufinant un peu le système, les choses iront encore mieux. Mais qu'est-ce qui a si bien fonctionné au cours de ces dernières décennies? Pour qui exactement cela a-t-il été si positif? Eh bien, la réponse est que la dernière décennie a été très fructueuse pour les riches, mais pas pour les autres. Comme l'a montré le travail de Camille Landais (économiste français de l'université de Berkeley – NDLR), les revenus des plus riches, soit un dixième de la population, ont fortement augmenté, tandis que les revenus des 90% restants stagnaient. Il montre que l'« explosion des inégalités » est si forte que la France pourrait bien suivre «les modèles anglo-saxons» et devenir aussi inégale que les États-Unis et le Royaume-Uni. Peut-être est-ce ce que Minc et Pinault veulent dire lorsqu'ils félicitent les grandes écoles d'avoir atteint «un excellent niveau international». Or, la défense comme la critique de l'objectif des 30% de boursiers reposent sur le postulat selon lequel une élite est une bonne chose, ce qui est vrai du seul point de vue de l'élite. Dès lors, si ce que nous voulons, c'est plus d'égalité, nous ne devrions pas nous inquiéter de la couleur de peau des élites, ni du fait de savoir à quel point leurs parents étaient pauvres. Nous devrions nous concentrer sur la manière de les rendre moins élitistes.

Être victime de «classisme» consiste à transférer le scandale non pas sur le fait d'être pauvre mais sur le manque de tolérance vis-à-vis des pauvres. Pouvez-vous détailler le fonctionnement de ce «classisme»?

Walter Benn Michaels. L'injustice inhérente au racisme et au sexisme consiste à traiter les autres comme s'ils étaient inférieurs du fait de leur (supposée) race ou de leur sexe. Mais ce type de traitement constitue un préjugé, car votre sexe et votre couleur de peau ne font pas de vous des êtres inférieurs. L'approche de classe étend cette même logique aux différences économiques: vous ne devriez pas être considéré comme inférieur simplement parce que vous avez moins d'argent. Il y a toutefois ici un problème évident: avoir la peau foncée n'est effectivement pas moins bien qu'avoir la peau claire, avoir un vagin n'est pas moins bien qu'avoir un pénis, mais avoir très peu d'argent est vraiment moins bien que d'en avoir beaucoup! Une mauvaise éducation est moins bien qu'une bonne éducation, un petit appartement en banlieue est moins bien qu'un grand appartement sur l'île de la Cité, un emploi dans un supermarché pour gagner 15 000 euros par an est moins bien qu'un emploi dans une banque pour gagner 70 000 euros par an. Le problème dans le fait d'être pauvre, ce n'est pas tant que les gens vous traitent injustement comme si vous valiez moins, le problème, c'est que vous vivez réellement moins bien. Autrement dit, l'approche de classe consiste à traiter le problème des inégalités économiques comme s'il s'agissait aussi d'un problème de discrimination, tout comme le racisme et le sexisme. Or, ça ne l'est pas. En fait, s'efforcer de respecter les gens pauvres plutôt que d'essayer d'éliminer la pauvreté, c'est une politique profondément conservatrice. Il n'est donc pas surprenant que dans des sociétés fondamentalement conservatrices comme les États-Unis et le Royaume-Uni, les gens sont très soucieux d'être sympas avec les gens pauvres mais beaucoup moins de tenter de les rendre moins pauvres.

(1) Éditions Raisons d'agir, 2009.

«La diversité crée l'illusion de l'égalité»

POL

Ecole : l'échec du modèle français d'égalité des chances

12 février 2010
(c) Le Monde, 2010.

Dans son livre, le sociologue François Dubet privilégie la réduction des inégalités de revenus entre cadres et ouvriers

En matière d'éducation les apparences sont parfois trompeuses. Les récentes discussions sur l'ouverture sociale des grandes écoles - via un quota imposé de 30 % de boursiers - ne contribuent pas forcément à faire avancer l'égalité des chances. En détournant le regard, elles feraient même oublier que le système éducatif français est un des plus inéquitables de l'OCDE ; qu'au fil d'une scolarité, les inégalités entre les classes sociales se creusent et que sur ces dix dernières années les enfants les plus défavorisés n'y acquièrent plus le socle minimum.

Dans *Les Places et les chances*, (un livre à paraître le 11 février, au Seuil) le sociologue François Dubet interroge le modèle français qui consiste à panser ici ou là les plaies de l'inégalité, plutôt que de penser une société plus égalitaire. A ses yeux, il existe en effet deux grandes conceptions de la justice sociale. La première passe par l'égalité des places, la seconde par l'égalité des chances. L'égalité des places vise à réduire les inégalités de revenus, de conditions de vie entre les cadres et les ouvriers. L'égalité des chances maintient, elle, intacte le cadre social mais tente de donner des chances de mobilité aux plus méritants des classes défavorisés.

Au fil de son argumentaire, le sociologue observe que les initiatives qui permettent d'offrir un ascenseur social à une toute petite frange des " mal-nés " - tels les conventions Sciences Po, les cordées de la réussite dans les grandes écoles - autorisent en fait à laisser sur le bord de la route le gros des troupes. Ce que ne démentent pas les dernières statistiques. Sur dix fils de cadre entrés au collège en 1995, huit étaient encore étudiants dix ans après et un seul avait arrêté ses études sans avoir obtenu le bac. Sur dix enfants d'ouvriers en revanche, trois sont dans le supérieur quand la moitié a quitté le système sans le bac.

Au fil du temps, l'école devient de plus en plus inégalitaire. Les acquis en lecture des élèves de CM2 analysés sur vingt ans montrent que le score des enfants d'ouvriers a été divisé par deux entre 1997 et 2007. Alors que celui des fils de cadres a légèrement progressé.

Or ces difficultés-là irradient dans toutes les disciplines, y compris les mathématiques, où un libellé mal compris devient un problème raté. Une aide individuelle a bien été instaurée - idée chère à Nicolas Sarkozy - et les programmes du primaire recentrés sur les fondamentaux, mais dans le même temps l'école primaire est passée à quatre jours par semaine. Ce qui affecte les enfants aux savoirs les plus fragiles.

Au cours d'une scolarité, les inégalités se creusent. Mises en place en 1982, dépoussiérées plusieurs fois depuis, rebaptisées ambition-réussite en 2006, les zones d'éducation prioritaires - pensées pour " donner plus à ceux qui ont moins " - sont en faillite. Dans les 254 collèges ambition-réussite (soit les plus difficiles), remplis aux trois quarts par des enfants d'ouvriers ou d'inactifs, un quart n'y maîtrise pas les compétences de base en français à l'arrivée et un sur deux à la sortie, selon les données de la dernière livraison de l'état de l'école.

" Les inégalités s'accroissent au fil des études parce qu'elles sont cumulatives ", regrette la chercheuse Marie Duru-Bella. L'ouverture de la carte scolaire, qui permet à quelques-uns de choisir leur établissement, déstabilise un peu plus les collèges à l'équilibre déjà très instable. Selon une étude de la direction de l'enseignement scolaire faite à la rentrée 2008, 73 % de ces 254 collèges avaient perdu des élèves.

Les inégalités sociales sont plus fortes que chez nos voisins " En France, un lycéen de milieu défavorisé a deux fois moins de chances d'entrer dans l'enseignement supérieur que s'il avait grandi en Espagne

ou un Irlande ", précise Eric Charbonnier, le responsable, pour la France, de l'étude de l'OCDE baptisée Pisa. " Ici un lycéen a déjà 4,3 fois plus de risques d'être en échec à 15 ans s'il est issu d'un milieu social défavorisé que s'il fait partie des classes supérieures. La moyenne des pays de l'OCDE est de trois fois ", rappelle le chercheur.

L'égalité des chances aurait-elle failli ? De ces bilans ne se prévalent ni la droite ni la gauche. Depuis quelque temps, les cartes se brouillent, d'ailleurs. Et à deux ans de l'échéance présidentielle, le débat ne se pose plus dans les termes habituels. Comme le rappelle François Dubet, " la droite porte aux nues l'égalité des chances, la gauche est comme tétanisée : (...) elle n'a rien à lui proposer ". Un constat qui autorise le chercheur à interpeller directement la gauche, estimant que " l'égalité des places pourrait constituer l'un des éléments de sa reconstruction idéologique ".

Maryline Baumard

Actu

La « diversité » contre la promotion sociale

Le Vrai Débat - Blogueur associé

3 février 2010

Copyright 2010. Marianne. All Rights Reserved.

La « diversité » est partout...dans les discours. Mais selon le blogueur le Vrai Débat, la politique de « diversité » actuelle qui s'appuie sur les quotas et la discrimination positive est contre-productive.

La « diversité » contre la promotion sociale

Ils sont devenus fous ! Sous l'impulsion d'un pouvoir politique pétri de culture communautariste américaine, tout le monde se met à la « diversité » : les entreprises, les médias, les grandes écoles, les administrations, etc.

Commençons par clarifier les termes, parce qu'ils sont volontairement toujours flous. Par « diversité », il faut entendre « diversité ethnique, des couleurs ». Le pouvoir peut bien tenter de nous faire croire de temps à autre qu'il encourage par ses initiatives la diversité sociale, il n'en est rien. Le concept actuel de diversité n'a pas été inventé en France ; il s'agit d'un courant de pensée américain, qui a imposé à partir des années 1960 dans ce pays la discrimination positive, via l'instauration de quotas ethniques, d'abord dans les universités.

Aujourd'hui, alors que le Medef, tout le CAC 40 et l'ensemble des ministres n'ont plus que ce mot à la bouche, dites-vous qu'il ne s'agit pas un instant de favoriser la mixité sociale via une réduction des inégalités économiques et sociales, mais bien d'importer dans notre pays cette vision de la société communautariste et ethnique. Avec un avantage substantiel à la clé : en faisant, la main sur le cœur, la promotion de la « diversité », on se trouve une cause de substitution bien pratique, qui évite d'avoir à lutter contre les inégalités économiques et sociales. Il est en effet bien plus aisé de créer des filières ethniques, mêmes déguisées, dans les grandes entreprises ou les grandes écoles que de mettre en place les politiques qui permettraient réellement aux enfants des milieux populaires de franchir la porte des meilleurs établissements. Ces politiques nécessiteraient une refonte complète de l'école et une nouvelle répartition des richesses dont personne ne veut en haut lieu.

La diversité remplace donc progressivement le combat contre les inégalités, à l'instar de ce qu'ont vécu les Etats-Unis il y a 50 ans. Cette évolution a été très bien dépeinte par l'écrivain Walter Benn Michaels dans son livre « la diversité contre l'égalité ». Il y explique notamment qu'en 50 ans de promotion de la « diversité », les inégalités économiques et sociales n'ont jamais autant progressé aux Etats-Unis.

Liberté, diversité, fraternité : serait-ce la nouvelle devise de notre pays ?

Diversité, diversité, diversité serait plus adapté encore, tant la tempête de la discrimination positive est en train de balayer notre République et ses principes d'égalité et de méritocratie.

Encore aujourd'hui, le ministre de la culture Frédéric Mitterrand annonce qu'il songe à remplacer Patrick de Carolis à la tête de France Télévisions, afin de le remplacer par « un représentant de la France plurielle, nourrie par une véritable diversité culturelle ». Ne pensez pas qu'il envisage un instant de nommer une forte personnalité, enfin en rupture avec le cirage de botte traditionnel, et bien décidée à défendre l'indépendance des médias face aux pressions de tous ordres. Non, Frédéric Mitterrand a une tout autre diversité en tête : il veut un noir, tout simplement. Désolé de devoir dire les choses un peu crûment, mais il faut bien appeler un chat un chat. Il s'agirait d'Alexandre Michelin, déjà en charge de la promotion de la « diversité » dans le cinéma français.

Autre exemple de cette folie furieuse de la diversité : les « labels de la diversité », créés par l'Etat en 2009 pour récompenser les entreprises qui « favorisent la diversité », entendez qui mettent en place des politiques de gestion de leurs ressources humaines adaptées à la discrimination positive. La meilleure preuve du fait que ces labels ne visent pas la diversité sociale est qu'ils ne sont pas remis par le ministre en charge des affaires sociales, mais par...le ministre de l'immigration !

Nous n'allons pas multiplier les exemples ici, mais ils sont très nombreux, de ces chaires « diversité » qui fleurissent dans nos universités (récemment Dauphine), en passant par la création de postes de « responsables diversité » dans les grandes entreprises (à la Poste par exemple, où dans une interview hallucinante, la dite responsable nous explique qu'il ne faut plus recruter en fonction des diplômes. En effet, « le recrutement par le diplôme n'est pas une garantie d'équité, car l'accès au diplôme est en partie inégalitaire » (c'est vrai, et c'est pour ça qu'il faudrait prendre les mesures d'ordre économique et social pour qu'il le soit moins !). La chef de projet diversité à la Poste a elle trouvé une autre solution : fini les diplômes, et vive les recrutements selon « la méthode des habiletés » !, bref la porte ouverte à l'arbitraire le plus total, et la possibilité de faire dans son coin sa petite tambouille de discrimination positive sans aucune contrainte objective, celle du diplôme...

La France est sur une mauvaise pente, sous l'impulsion d'un pouvoir politique fasciné par la discrimination positive (le « commissaire à la diversité » nommé en 2008, Yazid Sabeb, est un idéologue bien connu de la discrimination positive, et Nicolas Sarkozy lui-même a reconnu plusieurs fois qu'il y était favorable. Il n'y a que durant la campagne de 2007 qu'il a oublié d'en parler aux Français...).

Alors qu'elle se présente sous un discours jeune, coloré et moderne, la diversité à la sauce Sarkozy/CAC40/Sabeg/Bébéar (le créateur des labels de la diversité) est un formidable retour en arrière, en rupture complète avec l'égalité républicaine, la méritocratie et le souci constant de réduire les inégalités économiques et sociales capable de rendre vivants ces principes essentiels.

Il faut prendre conscience de ce qui se joue en ce moment. Comme l'explique l'association SOS Egalité qui la combat, la discrimination positive ne pénalisera pas les milieux bourgeois et les enfants de la bourgeoisie : ceux-là auront toujours accès aux cours particuliers, aux bonnes filières et aux meilleurs établissements. Elle se fera violemment contre la masse des milieux populaires qui n'auront plus aucune chance d'accrocher les bons postes. Quant à ses quelques bénéficiaires, ils seront victimes, comme on l'a observé aux Etats-Unis, du soupçon de n'être « que le quota »...et une vie de quota, ce n'est pas non plus toujours drôle !

RAPPORT DE CORRECTION

SYNTHESE DE TEXTES

Les candidats disposaient de 4 heures pour lire et comprendre une revue de 7 textes dont ils devaient proposer une synthèse aux caractéristiques traditionnelles que nous avons rappelées en introduction à la revue de presse.

Le thème devait être dégagé et indiqué en début de synthèse.

La grande majorité des candidats a choisi « Egalité des chances et quotas de boursiers à l'entrée des Grandes Ecoles »

Cette année, le niveau général est meilleur comparativement à celui du concours 2009, la moyenne est à 11,59. Très peu de copies catastrophiques au moins au niveau de la technique de synthèse.

Les articles proposés étaient d'accès facile, seuls deux d'entre eux avaient une amplitude plus philosophique permettant d'ouvrir la réflexion. Il est certain que l'actualité du sujet a certainement joué en faveur des candidats.

Nous avons relevé pour les copies en dessous de 10 un non respect de l'ordre des idées correspondant à la progression de lecture que nous proposons dans la revue de presse annexée. Pour l'ensemble des copies, nous avons observé un peu moins d'erreurs orthographiques, même si cette année encore les correcteurs relèvent des fautes pour des mots et des noms d'auteur pourtant cités à plusieurs reprises dans les textes.

Pour les notes les plus basses, des candidats ne sachant pas citer ou rapprocher un auteur de son propos. Pour la plupart, en effet, ils se contentent de garder l'idée et la modifient d'ailleurs fort malheureusement assez souvent.

Certains ont pris la liberté de modifier l'ordre des textes et l'ont fait de manière intelligente. Ces mêmes candidats ont rédigé avec aisance et une orthographe quasi parfaite.

D'autres ont oublié des idées et des auteurs.

La norme de 500 mots a été dans l'ensemble bien respectée et les candidats ont informé le correcteur de leur « technique » de comptage en fin de copie.